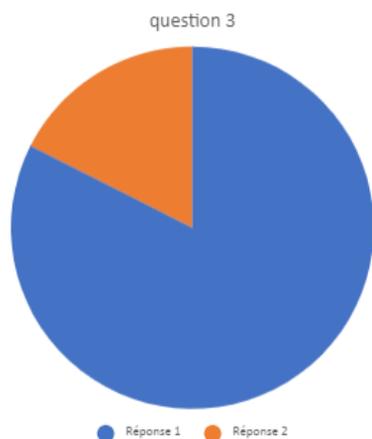


« J'ai bien aimé le sondage !! C'est intéressant comme projet !! » s'exclame Yanis, étudiant en L1 d'anglais. Deux mois après notre mise en ligne du sondage, nous avons pu recueillir assez de réponses sur le site, d'avis d'étudiants, d'élèves de BTS, ou issus d'autres lycées, pour pouvoir en discuter ici et vous en présenter un compte-rendu. Les lycéens n'ont pas été les seuls à répondre à ce sondage : cette diversité peut justifier la divergence de vos réponses.

Toutefois, certains articles ont su vous mettre d'accord, et ont ainsi pu faire l'objet d'une réponse qui frôle l'unanimité. C'est précisément ce vers quoi nous voulions tendre : se rapprocher d'une certaine universalité ; le but de toute Constitution, en somme. Prenons l'article III par exemple, qui montre une sensibilité commune autour de l'environnement.

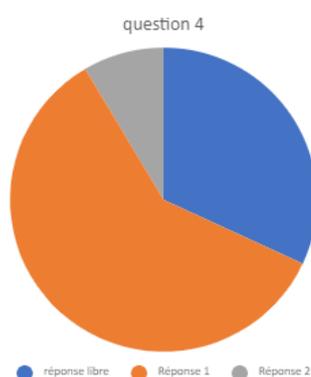


Article III : “Les citoyens s’engagent collectivement à une utilisation des ressources de la planète qui garantisse sa viabilité sur le long terme, dans le respect de la biodiversité.” Devons-nous réglementer l’utilisation des ressources de la planète ?

- Oui, l'exploitation des ressources doit être limitée. (82%)
- Non, la limitation de l'exploitation des ressources nuit aux échanges. (18%)

Ainsi, sur votre propre planète utopique aussi, il serait exclus d'exploiter les ressources de manière illimitée. Mais les élèves du lycée Clément Ader de Tournan ont fait remarquer que la formulation utilisée suppose que les hommes qui arrivent sur une nouvelle planète sont immédiatement considérés comme ayant un droit de se l'approprier, ce qui peut être remis en cause. Mis à part cette nuance, au vu de nos problèmes contemporains, peu de votants ont pu s'opposer à cet article. De même pour l'article IV, V, VII et IX, pour lesquels nous pouvons voir une nette majorité s'esquisser.

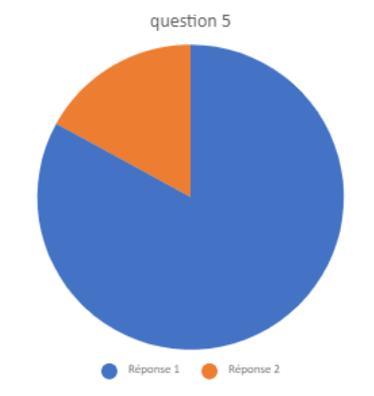
L'article IV, en revanche, proposait des choix assez autoritaires et vous a parfois mis hors de vous. « Les deux réponses sont trop extrêmes. Qui sommes-nous pour ôter la vie d'autrui ? Tyran ou non. L'idée n'est pas de punir mais d'instruire. » a-t-on pu lire dans les réponses libres. D'autres évoquent l'idée selon laquelle nous aurions dû rendre plus explicite les termes « tyran » ou « oppresseur », qui pour beaucoup d'entre vous n'était pas assez définis. Néanmoins, vous avez choisi le « moindre mal » presque unanimement, à savoir « l'exil ».



Extrait de l'article IV : “Nous ne laisserons jamais quelqu'un opprimer les autres, et si cela se produit, nous sanctionnerons l'oppresseur.” Quelle sanction vous semblerait juste pour les tyrans?

- Réponse libre (32%)
- L'exil (60%)
- La peine de mort (9%)

L'article V présente également une majorité : à 83%, il s'agit pour vous d'accepter et de respecter toutes les formes de culture. Bien qu'il y ait des pratiques culturelles parfois moralement discutables, l'idée serait pour vous de « les détruire par les arguments car ce n'est pas en leur interdisant de s'exprimer qu'ils vont arrêter. » comme l'a affirmé Tim, étudiant. Aussi, à la question « Est-ce que les formes de vie étrangères à la planète doivent être jugées comme des citoyens à part entière? », vous avez répondu positivement, car il est question d'une déclaration mondiale : par conséquent, toutes les formes de vies doivent être protégées et régies par les mêmes lois. Quant à l'éducation, il vous a semblé légitime que des principes fondamentaux établis en amont par la loi régissent la vie de la famille. En effet, « une éducation commune peut être une bonne chose si elle est bien définie et n'entrave pas les principes religieux de chacun, par exemple » (Clémence, étudiante en mathématiques).

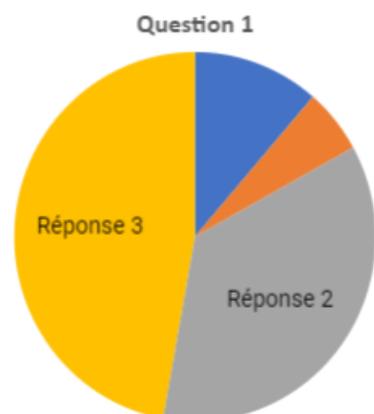


Extrait de l'article V : "Nous devons respecter toutes les coutumes, toutes les traditions, toutes les religions, dans la mesure où elles respectent la Constitution." Faut-il accepter toutes les cultures ou chercher à produire une culture commune?

- Oui, il faut accepter toutes les traditions. (83%)
- Non, il faut chercher à unifier les cultures en une culture commune à tous. (17%)

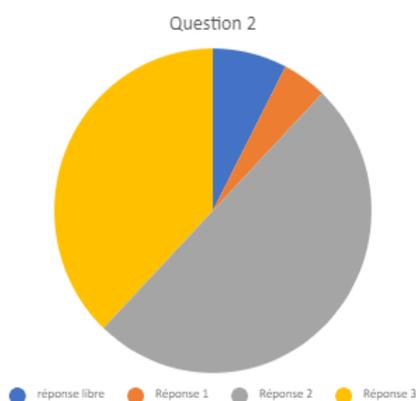
Néanmoins, les autres articles ont visiblement fait polémiques. C'est le cas de l'article I notamment, qui nous proposait un rapport entre l'être humain et l'animal hiérarchisé. « Pour des animaux qui ne peuvent plus vivre sans la présence de l'homme à cause de millénaires de domestication, oui, c'est approprié. Mais pour tous les autres, les animaux ne sont en aucun cas leur propriété » a répondu l'un des participants. Le terme « propriétaire » a globalement beaucoup dérangé, car les animaux n'ont « pas seulement des droits biologiques, mais aussi le droit de circuler et de ne pas être tués. » (Tim, étudiant).

Extrait de l'article I : "Tout animal, étant un être sensible, doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce." Êtes-vous d'accord avec cette formulation des droits des animaux?



- Oui, je la trouve appropriée. (6%)
- Non, les animaux ne doivent pas être la propriété des hommes. (47%)
- Non, car elle est trop restrictive. (36%)
- Réponse libre (11%)

La question de la propriété privée vous a aussi divisé en deux camps opposés. D'un côté, certains sont pour une pleine liberté quant au fait de posséder des biens. Avec une petite nuance, il leur semble légitime de « disposer des biens sans restriction », tout en ayant « un regard sur l'équité des salaires -notamment en entreprise. » D'un autre côté, d'autres sont pour une restriction de notre capacité à posséder afin d'appliquer une certaine équité. L'idéal serait de trouver un équilibre au sein de la société.

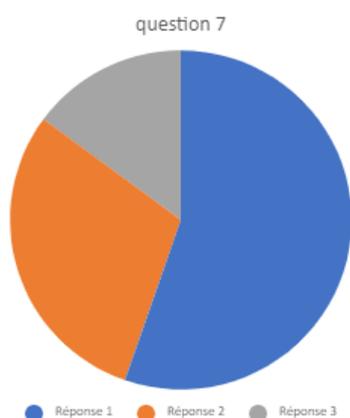


Extrait de l'article II : "La propriété privée est admise mais la répartition des biens doit être équitable."

Êtes-vous favorable à ce principe?

- Oui, cette règle est juste. (5%)
- Non, la propriété privé doit être interdite et les biens commun à tous. (50%)
- Non, car chacun devrait disposer librement ce qu'il possède, sans restrictions. (38%)
- Réponse libre (8%)

Quant à la justice, il y a également débat. La prison en vaut-elle la peine ? Par quoi peut-on remplacer la prison ? Que faire face à l'inhumanité de l'homme ? À 56%, il s'agirait de tout mettre en œuvre pour réintégrer l'être humain à la collectivité, pour lui redonner l'humanité qu'il a perdue. À 30%, il est pour vous nécessaire d'être protectionniste face à une menace qui pourrait nous nuire : « il faut limiter l'impact des prisons, les rendre vivables et permettre de réintégrer ensuite. » À 15%, c'est le principe même de la prison que vous voulez supprimer. Mais par quels moyens peut-on faire face aux immorales actions humaines ? « Dans une utopie, il n'y aurait ni vices, ni actes illégitimes » affirme Cloé, étudiante en design.

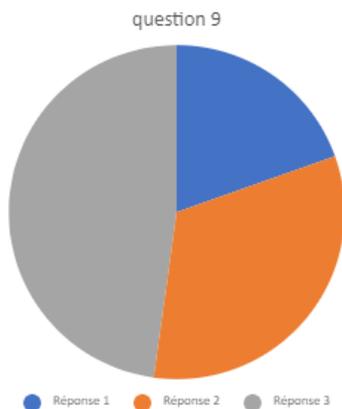


Extrait de l'article VIII : "Tout sera fait pour réintégrer l'être humain à la communauté dont il s'est séparé par son crime. (...) L'enfermement sera réservé aux cas de nombreuses récidives." Que pensez-vous du rôle de la prison?

- Cette règle est juste, il faut chercher à réintégrer le criminel à la société. (56%)
- Il faut aller plus loin et supprimer le principe de la prison. (30%)
- On ne peut pas limiter le rôle de la prison car l'enfermement des criminels garantit la sécurité de la société. (24%)

Pour finir, prenons l'article X. À la question « Faut-il obliger les citoyens à voter? », les réponses montrent une grande divergence, à l'image de ce qu'on constate réellement aujourd'hui dans notre société. C'est tout de même le « non » qui l'emporte, « car les gens ne sont pas forcément d'accord avec la politique de la Cité. Ils doivent donc montrer leur mécontentement. Voter est un devoir, mais si nous n'y croyons pas, nous ne pouvons pas voter

par dépit. Il faut voter par conviction. Dans un monde idéal, tout le monde a des idées, nous ne suivons donc pas la volonté générale. » pour Cloé. Enfin, malgré différentes réponses, à 48%, il est pour vous positif d'imposer différentes tâches aux citoyens vivant dans une communauté, « mais il faudrait préciser ultérieurement quelle participation chacun peut apporter car on ne peut contraindre quelqu'un à faire quelque chose sans entraver sa liberté », peut-on lire dans une réponse libre. Nous pouvons penser à la « mise en place de potager, jardins communs, bénévolat pour nettoyer la ville », selon Clémence, tout en respectant la liberté d'autrui. Pour vous, cela est légitime tant qu'on propose des tâches moralement acceptables et réalisables.



Extrait de l'article X : "Lors d'un référendum, le vote est obligatoire. Le référendum est nécessaire en cas de modification de la constitution, ou pour la guerre et la paix." Faut-il obliger les citoyens à voter?

- Oui, mais seulement pour certaines situations comme cela est indiqué dans l'article X. (20%)
- Oui, mais l'obligation devrait concerner n'importe quel vote. (33%)
- Non, il faut laisser la liberté à chacun de s'abstenir de voter. (48%)

En somme, ce sondage semble montrer qu'à la lecture de la Constitution d'Armandie, vous êtes restés sur votre faim. Pour 41% des votants, il y manque des principes importants. Il y a « de belles grandes lignes, [mais elle] mérite d'être élargie à plus de sujets et problématiques, et d'approfondir celles évoquées ». Nous avons chacun notre perception, notre rapport à autrui et à notre monde. Aussi, pour Alexandre (TS2SNEC), restreindre l'homme à vivre sans certaines de ses passions -même moralement laides- serait terrible, car il serait alors frustré. Les passions telles que la « haine et la colère » constituent notre être. Il serait contraire alors à notre nature de mettre uniquement en valeur nos belles passions.

Toutes ces divergences montrent bien qu'une Constitution tend vers l'universalité, mais ne l'atteint jamais. Cet exercice nous a bien montré à quel point nos priorités sont parfois différentes, ainsi que nos rêves pour notre société. « Une telle loi utopique pourrait être un beau rêve, mais malheureusement rien de plus » selon Michal (TS2SNEC).

Pour les élèves du lycée Clément Ader de Tournan, cet exercice est très intéressant, mais la Constitution produite reste trop tributaire de la vision occidentale du rôle de l'Etat : si les hommes avaient la chance de tout recommencer en apprenant de leurs erreurs, ne tenteraient-ils pas de s'écarter davantage de la voie qu'ils auraient suivie jusque-là ?

Finalement, comme le dit Tim, étudiant, « C'est un exercice intéressant et même nécessaire, car il nous confronte à la question suivante : qu'est-ce que la citoyenneté ? De plus, il est important de savoir qu'une Constitution n'est pas figée et peut évoluer. »

Quel prolongement donner à cette expérience ? Nous espérons montrer à nos lecteurs dans de prochains articles, par des récits de la vie sur la planète Armandie, comment appliquer de manière plus concrète les principes imaginés dans cette Constitution utopique. A suivre !